

PARCOURS
CONFIANCE
Institut de Microcrédit

Une réponse concrète pour celles et ceux qui veulent avancer.

MICROCRÉDIT HABITAT

Un coup de pouce pour votre logement

Le microcrédit personnel Parcours Confiance peut vous aider

www.parcours-confiance.fr

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Offre soumise à conditions. © Photos : Freepik

Parcours Confiance est une marque de l'Institut de Microcrédit
Siège social : Villa d'Este · 15 avenue Robert Schuman · 13002 Marseille
Association Loi 1901 - SIRET : 482 887 494 00045

PARCOURS
CONFIANCE
Institut de Microcrédit

UN COUP DE POUCE POUR VOTRE LOGEMENT

Accéder à un logement ou l'aménager peut être compliqué, surtout sans solution bancaire classique. Le microcrédit habitat vous apporte une solution concrète et adaptée à votre situation.



CE QUE VOUS POUVEZ FINANCER

- **Installation dans un logement**
  Caution, frais d'agence, premier loyer
- **Amélioration du logement**
  Travaux, mise aux normes, accessibilité, ravalement...
- **Changement de domicile**
  Frais de déménagement
- **Aménagement**
  Mobilier et électroménager

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le microcrédit personnel pour le logement s'obtient après un **contact avec un référent social**, une **étude personnalisée**, une **proposition de financement adaptée** et un **accompagnement** tout au long du crédit.

Il s'adresse aux personnes n'ayant pas accès à un crédit bancaire classique, en tenant compte de leur situation personnelle.

L'**accompagnement** est assuré par des **professionnels** tout au long de du projet.

Consulter la version numérique

LES CONDITIONS EN BREF !

- Montant entre **300 € et 8 000 €**
- Durée jusqu'à **72 mois**
- **Pas de caution** personnelle demandée
- **Taux d'intérêt fixe**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour en savoir plus :
parcours-confiance.fr
Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre référent social.

Exemple pour un microcrédit de 3.000€ sur 36 mois au taux nominal de 3% : 36 mensualités de 87€. TAEG : 3,04% (3,64% avec assurance facultative de 0,77€/mois, total 27,72€). Total intérêts : 141€. Total dû : 3141€ (3168,72€ avec assurance). Taux sans contribution de solidarité applicable dans les départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 82.
Sous réserve d'acceptation et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur au 15/09/2026 susceptibles de variation. Offre soumise à conditions réservée aux personnes éligibles.